

Communiqué de presse

40^{ème} anniversaire de la République et canton du Jura – Le CJB regrette la tournure des événements

Lors de sa séance plénière du mercredi 26 juin 2019, le Conseil du Jura bernois (CJB) a pris connaissance du communiqué de presse publié le jour-même par le gouvernement bernois au sujet de l'impossibilité pour la délégation bernoise de se rendre aux festivités du 40^{ème} anniversaire de la République et canton du Jura.

Le Conseil du Jura bernois ne peut que regretter cette situation. En effet, le CJB déplore fortement que la sécurité n'ait pas pu être assurée durant ces événements, empêchant donc le canton de Berne et de facto le Jura bernois d'être représentés à Saignelégier alors que tous les cantons suisses ont été conviés à y participer. Lors du vote du 24 novembre 2013, la population du Jura bernois a choisi de rester dans le canton de Berne par plus de 70% des voix ; cette volonté populaire doit être respectée et ne doit pas amener à des actes de discrimination.

Le climat institutionnel entre le canton de Berne et la République et canton du Jura, principalement lié aux questions d'appartenance cantonale sur le territoire du Jura bernois, est actuellement sensible. Les événements de dimanche dernier ne font qu'attiser les tensions entre les deux cantons alors que le respect de chacun devrait prévaloir durant cette période hautement émotionnelle. La Charte prévôtise, signée par les gouvernements bernois et jurassiens dans le cadre de la votation de Moutier sur son appartenance cantonale, fait partie des outils mis en place entre les deux cantons afin d'assurer un climat serein et de fixer des lignes de conduite.

Le Conseil du Jura bernois estime judicieux que la collaboration entre les autorités bernoises et jurassiennes soit à nouveau abordée dans le cadre d'une conférence tripartite entre la Confédération, le canton de Berne et le canton du Jura.

Finalement, le Conseil du Jura bernois souhaite rappeler que cette situation conflictuelle impacte en premier lieu la population des deux cantons ; il est donc indispensable qu'un climat serein soit garanti et que l'Etat de droit soit respecté; ceci pour le bien de tous.

La Neuveville, le 28 juin 2019

Informations

- Kim Maradan, secrétaire générale du CJB, 079 482 34 72
- Morena Pozner, présidente du CJB, 078 892 36 57

